



**Dévouement, collaboration, compétence et équité :
les valeurs qui guident notre parcours.**

L'engagement de CDC à l'égard des peuples autochtones

À CDC, nous sommes déterminés à bâtir des partenariats transformateurs avec les peuples autochtones. Nous avons à cœur de collaborer avec respect et compréhension, dans un esprit de responsabilité partagée. Nous cherchons à accroître notre compétence par du travail de proximité, de l'engagement et de la sensibilisation. Nous travaillons à inspirer la confiance par l'emploi de pratiques équitables, ouvertes et transparentes. Nous savons qu'au-delà de la destination, chaque étape du parcours compte.

Notre engagement continu consiste à :

- Reconnaître et respecter les droits des peuples autochtones*, y compris les droits ancestraux et issus de traités reconnus et attestés à l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*.
- Reconnaître la diversité et les droits, les intérêts et les contextes particuliers des Premières Nations, des Inuit et des Métis.
- Affirmer que les peuples autochtones entretiennent des liens particuliers avec leurs territoires et que leurs intérêts à cet égard sont protégés par la Constitution.
- Prendre des mesures concrètes et créer des mécanismes pour bâtir des liens avec nos partenaires autochtones qui sont porteurs de sens et fondés sur la reconnaissance.
- Accroître les possibilités de marchés pour les entreprises autochtones, afin d'appuyer les objectifs d'autodétermination et d'autonomie de gouvernance des peuples autochtones et de contribuer à un climat de soutien mutuel favorable au partenariat économique.
- Sensibiliser les employés et leur donner des moyens d'acquérir les compétences, les connaissances et les ressources nécessaires pour favoriser des relations avec les peuples autochtones mutuellement productives et empreintes de respect.
- Accroître la présence des Autochtones et leurs possibilités au sein de notre effectif, dans un environnement inclusif et accueillant qui soutient la diversité.

CDC comprend la valeur que représentent des partenariats collaboratifs et empreints de respect mutuel avec les peuples autochtones pour notre pays, notre entreprise et nos employés. Ce parcours, nous y sommes engagés.

* Le terme « peuples autochtones » réfère aux Premières Nations, aux Inuit et aux Métis.